



musique
et danse
en Loire
Atlantique

musique
et
danse
à
l'école

Sèvre
et Loire
Nantes
Métropole

22

23

Loire
Atlantique





sommaire •

- p. 3 **Musique et Danse à l'école,
le dispositif en bref**
- p. 4 **Les ateliers de pratique artistique**
- p. 7 **La saison jeune public
sur votre territoire**
- p. 9 **Modalités pratiques**

Crédits photographiques : couverture *Les joues roses* : Ernest Mandap / 2^e de couverture, p. 1, 2, 4 : Bastien Capela / p. 7 : Laure Delamotte-Legrand / p. 8 : Véronique Le Goff

musique et danse à l'école .



Votre commune est adhérente à notre dispositif départemental d'éducation artistique Musique et Danse à l'école.

Ce dispositif s'adresse aux communes de moins de 10 000 habitants et aux communautés de communes, sur adhésion. Il est mis en œuvre en concertation étroite avec l'Éducation nationale, et s'inscrit dans le plan départemental *Grandir avec la culture*.

Les interventions s'adressent aux **écoles élémentaires publiques et privées, du CP au CM2**.

Chaque commune ou collectivité adhérente acquitte une participation financière annuelle calculée au prorata du nombre d'habitants. Celle-ci est fixée à 1€48 par habitant pour l'année 2022. Aucune participation financière supplémentaire n'est demandée aux écoles.

En 2021/2022, 68 communes et 147 écoles ont bénéficiées de nos actions.

Le dispositif propose deux axes complémentaires d'initiation à la musique et à la danse : la pratique artistique et l'expérience du spectacle vivant.

• Pratiquer la musique ou la danse

À l'école élémentaire, la pratique artistique en collectif est une porte d'entrée privilégiée pour s'initier à la musique ou à la danse. Guidés par des intervenants professionnels spécialistes de leur discipline, les enfants explorent leurs possibilités vocales et corporelles, développent leurs capacités d'expression et de création, éprouvent des émotions artistiques, construisent les premiers jalons d'une culture commune.

Des ateliers de pratique artistique sont ainsi mis en œuvre dans chaque école adhérente, à raison de 8 séances minimum par classe. Ils sont conduits par une équipe d'une petite trentaine de musiciens et de danseurs intervenants diplômés et agréés par l'Éducation nationale, qui interviennent en partenariat étroit avec les enseignants dans le cadre des projets de classe.

Les intervenants peuvent également assurer une mission de médiation culturelle, en lien avec notre

saison de spectacles « jeune public », ou dans le cadre de projets spécifiques s'inscrivant dans le PEAC de l'élève (parcours d'éducation artistique et culturelle).

• À la rencontre des artistes et des œuvres : la saison jeune public

Une saison de spectacles musicaux et chorégraphiques « jeune public » est organisée sur le territoire, en partenariat avec des salles de spectacles partenaires de proximité. Elle est ouverte à toutes les écoles sur inscription préalable, dans la limite de la capacité d'accueil.

Tout au long de leur scolarité, les élèves découvrent ainsi des propositions artistiques adaptées et diversifiées. Ils développent leurs capacités d'écoute et leur sensibilité artistique et vivent leurs premières émotions de spectateurs. La programmation témoigne de la vitalité de la création à destination du jeune public et accorde une place particulière aux artistes et compagnies de Loire-Atlantique.

Préparer sa sortie au spectacle, construire un parcours artistique

Musique et Danse en Loire-Atlantique propose aux enseignants des outils et des ressources pour accompagner la sortie au spectacle :

- La plupart des spectacles s'accompagnent d'un **dossier pédagogique** transmis aux enseignants en amont de la représentation.
- Des **rencontres préparatoires** sont organisées à l'attention des enseignants, en lien avec certains spectacles : elles constituent un temps privilégié pour rencontrer l'équipe artistique, découvrir plus en profondeur le propos du spectacle et la démarche de création, acquérir des connaissances et des outils pour préparer ses élèves à la représentation et faire du lien avec les apprentissages.
- Afin de **tisser des liens sensibles entre la pratique artistique et la sortie au spectacle**, les musiciens et danseurs intervenants peuvent concevoir leurs ateliers en relation avec la thématique ou l'esthétique du spectacle ; ce type de projet nécessite d'inscrire les mêmes classes à l'atelier et à la représentation, dans la même discipline.

les ateliers de pratique artistique .

Les ateliers de pratique artistique sont mis en place chaque année, dans chaque école.

Le volume horaire d'interventions

Chaque école dispose d'un volume horaire total d'interventions en classe correspondant à 4 heures par classe élémentaire, auxquelles s'ajoutent 4 heures pour l'ensemble de l'école.

**Volume horaire d'ateliers =
4h par classe élémentaire + 4h**

Exemple : mon école a 5 classes :
(5 classes x 4 heures) + 4 heures = 24
Je dispose de 24 heures d'atelier à répartir sur 3 classes (24/8 séances = 3 classes)

Un minimum de 16 heures est attribué aux petites écoles (de 1 à 3 classes).

Les réalisations éventuelles nécessitant la présence de l'intervenant (concerts, spectacles) sont à programmer à l'intérieur de ce volume horaire.

Chaque équipe pédagogique est libre de la répartition des heures allouées en fonction des projets, en respectant les règles suivantes :

- un minimum de 8 séances par classe, d'une durée minimum de 45 mn
- un minimum de deux classes concernées par école

L'équipe pédagogique veille à la cohérence du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève (PEAC), fondé sur les pratiques, les rencontres et les connaissances, tout au long de sa scolarité. Elle prend en compte les autres projets en cours et les projets des années précédentes.

le partenariat enseignants / intervenants

Les ateliers de pratique artistique sont conçus et mis en œuvre en partenariat étroit entre l'intervenant et l'équipe enseignante, et doivent s'inscrire dans le projet de classe et le projet d'école.

À ce titre, chaque école dispose d'un forfait de **2h pour la concertation et le bilan** avec l'intervenant, en complément du temps d'ateliers dans les classes.

La concertation initiale : elle est programmée avant le démarrage des ateliers et doit permettre à l'intervenant et à l'équipe enseignante de préciser ensemble leur projet musical ou chorégraphique, d'en fixer les modalités pratiques (planning, matériel, salle...), de réfléchir aux modalités de partenariat et à la répartition des rôles entre l'intervenant et les enseignants dans la conduite du projet. En fin de réunion, une fiche projet sera remplie en commun et transmise à l'inspecteur de circonscription pour les écoles publiques.

Le bilan : en fin de projet, il est impératif de prévoir un temps de bilan avec l'intervenant (lors de la dernière date d'intervention par exemple), au cours duquel sera remplie la fiche bilan. Une concertation intermédiaire peut également être programmée, selon les besoins du projet.



les activités proposées

Trois activités vous sont proposées, au choix de l'école : initiation musicale, chant choral ou danse de création. Vous devez choisir une seule activité pour l'année scolaire. Vous pouvez changer d'activité chaque année.

musique

• Initiation musicale

L'atelier d'initiation musicale a pour but de sensibiliser les enfants aux paramètres fondamentaux du son et du langage musical, par le biais d'une pratique musicale vocale et instrumentale, avec réalisation éventuelle d'une petite production musicale en fin de cycle (si le nombre de séance le permet).

Cet atelier pourra inclure par exemple un apprentissage des rythmes, la pratique de jeux vocaux, l'exploration d'objets sonores... ; ces différentes activités pourront être réinvesties dans un atelier de création ; le contenu de chaque atelier est à déterminer avec l'intervenant en fonction du projet. Cet atelier est plus particulièrement adapté au cycle 2.

• Chant choral

Cet atelier à dominante vocale a pour but de développer une pratique régulière du chant collectif en classe, avec l'appui technique d'un musicien intervenant spécialisé. La collaboration active des enseignants est requise, notamment pour l'apprentissage et/ou la révision des paroles des chants entre les séances. Ces ateliers intègrent non seulement l'apprentissage d'un répertoire chanté, mais également l'exploration des possibilités vocales et expressives des enfants à travers des jeux vocaux, des temps d'improvisation et de création proposés par l'intervenant.

Les ateliers fonctionnent sur 8 séances par classe au minimum, d'une durée variant de 45 minutes (pour le cycle 2) à 1 heure, espacées de 8 à 15 jours. En fonction du projet et des conditions d'accueil, il peut être envisagé de regrouper 2 classes d'un même cycle sur certaines séances, selon des modalités à étudier avec l'intervenant.

danse

• Danse de création

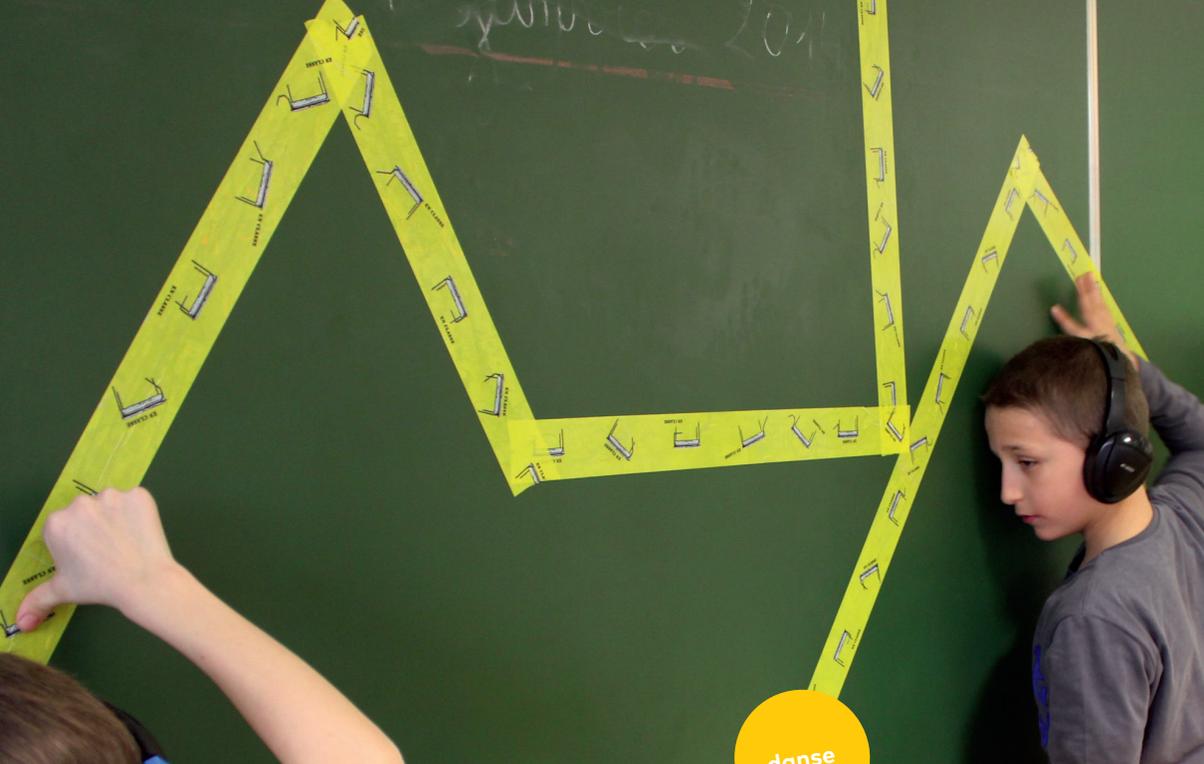
Au travers d'une découverte et d'une mise en jeu du corps de l'élève, les intervenants abordent les fondamentaux de la danse (espace, temps, énergie...) et mettent l'enfant en situation de danser en vivant sa sensibilité et sa poésie, de composer, de communiquer (avec les autres, avec les œuvres). Une salle adaptée (propre, chauffée et suffisamment spacieuse), est nécessaire pour cette activité.

L'équipe des musiciens et danseurs intervenants

Une équipe d'une petite trentaine de musiciens et danseurs intervenants spécialisés assure l'encadrement des ateliers de pratique artistique dans les écoles. Conçus et menés en partenariat avec les enseignants, les ateliers s'inscrivent dans le cadre des apprentissages et du projet de classe.

Les intervenants sont salariés permanents de l'association et agréés par la DSDEN. Ils sont titulaires du DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant) ou du DE (Diplôme d'Etat de professeur de danse). Riches de leurs sensibilités et de leurs parcours respectifs, ils interviennent en appui des enseignants pour apporter leurs compétences et savoir-faire spécifiques, tant artistiques, pédagogiques qu'en médiation culturelle.

**la saison
jeune public
sur votre
territoire .**



danse

En classe

A.I.M.E. – Julie Nioche

Et si on transformait la salle de classe en terrain de jeux, en territoire d'expérimentations où élèves et enseignants participent à la création d'un moment dansé ?

En classe est un spectacle pas comme les autres : il se passe dans la salle de classe, il est réalisé par les enfants eux-mêmes.

Les artistes qui accompagnent cette expérience vont bouleverser le quotidien de la classe. Grâce à des consignes proposées au creux de l'oreille via des audio-guides, les élèves vont fabriquer leur spectacle. La classe devient alors un terrain de jeu scénique où chacun peut expérimenter les ingrédients d'une performance : la danse bien sûr mais aussi la scénographie, l'observation des autres...

Il ne s'agit pas seulement de suivre les indications mais d'être acteur et inventeur de son propre mouvement, à partir de ses sensations, de son imaginaire pour transformer sa réalité et y introduire de la poésie.

En classe est une invitation à changer de regard sur son quotidien et remettre la place du corps dans des lieux comme l'école.

Un échange sous la forme d'une correspondance entre les artistes et la classe sera mis en place en amont du spectacle et pourra se prolonger par la suite.

chorégraphe et danseuse

Julie Nioche

plasticienne

Laure Delamotte-Legrand

danseuses, chorégraphes

Margot Dorléans,

Bérénice Legrand

kinésithérapeute-ostéopathe

Gabrielle Mallet

musicien **Alexandre Meyer**

régisseur général

Christian Le Moulinier

régisseur en tournée

Max Potiron, Gwendal Mollo

jeudi 23 mars 2023

vendredi 24 mars 2023

(horaires à déterminer)

Dans les établissements scolaires

durée 1h

cycles 2 et 3

teaser

<https://www.youtube.com/watch?v=LhP6WOWdkdU>



musique

A vor, da vor, bugale !

Marthe Vassallo et Nolùen Le Buhé

A vor, da vor, bugale ! est un récital de chant a capella et de récits, au fil duquel les deux chanteuses Marthe Vassallo et Nolùen Le Buhé donnent, avec humour et précision, toutes les clés du genre au spectateur néophyte. Si elles parlent en français, elles chantent en breton sans jamais perdre l'auditoire francophone. Les chansons sont choisies avec minutie pour donner aux enfants les clés du sujet. Ils y découvriront le monde rural d'autrefois, le bouillonnement de l'oralité et l'univers du conte merveilleux, le chant à danser et les formes à répondre. Le spectacle commence par un dialogue d'un bout à l'autre de la salle, comme celui que les petits bergers d'autrefois se lançaient d'un champ à l'autre, pour se rassurer et se désennuyer. Suivront des histoires de seigneurs, de fils de Roi et de bergères et même un chien qui joue de la bombarde !

Ces deux chanteuses de renom du chant traditionnel breton, fortes d'une amitié de trente ans, nous emmènent d'une mer à l'autre, de La Manche à l'Atlantique en l'occurrence, illustration de leur répertoire et du parcours de chez l'une à l'autre. Leur complicité chaleureuse, leurs voix puissantes et leur humour assurent un pur moment de réjouissance.

Partons à la découverte de la tradition chantée de Basse-Bretagne !



chant, récits
Marthe Vassallo
chant, récits
Nolùen Le Buhé



mardi 24 janvier 2023
à 10h et 14h
jeudi 26 janvier 2023
à 10h

Bouguenais,
Le Nouveau Pavillon

durée **50 mn**
cycles **2 et 3**

teaser
[www.youtube.com/
watch?v=BDu7JOEUNK8](https://www.youtube.com/watch?v=BDu7JOEUNK8)



modalités pratiques .

Le questionnaire de préparation de l'année 2022/2023 est à remplir en ligne par l'intermédiaire de notre base de gestion Musique et Danse à l'école. Il vous permettra de renseigner vos souhaits concernant les ateliers de pratique artistique et de vous inscrire à la saison jeune public. Connectez-vous **avant le 8 juillet** à l'aide du lien de connexion personnel qui vous a été adressé par mail.

À noter : il vous sera demandé de renseigner un bilan de l'année scolaire 2021/2022 avant d'accéder à la préparation de la rentrée 2022/2023.

Une question ? Une difficulté ?

Gaétane Russon grusson@md44.asso.fr
02 51 84 38 99

Préparation des ateliers de pratique artistique

En fonction de l'activité choisie, du thème du projet et éventuellement de vos souhaits spécifiques, un intervenant vous sera affecté à la rentrée scolaire. Il prendra contact avec vous courant septembre pour fixer la date de la concertation initiale, selon la période souhaitée pour l'atelier.

Inscription à la saison jeune public

Vous pouvez inscrire de 2 à 4 classes par spectacle, en indiquant un choix 1 et un choix 2, et en veillant à respecter les niveaux indiqués (cycle 2 ou cycle 3). Les spectacles ne sont pas ouverts aux enfants des classes maternelles.

Les écoles se verront confirmer leur inscription avant la mi-octobre.

L'inscription à la saison jeune public est facultative. La capacité d'accueil de la saison jeune public ne nous permet pas de satisfaire toutes les demandes. Les écoles dont la demande ne pourra pas être satisfaite se verront proposer un autre spectacle ou à défaut, seront prioritaires l'année suivante. Le transport en car des enfants vers le lieu du spectacle est organisé et pris en charge par nos soins.

Rappel

Des **rencontres préparatoires** sont organisées à l'attention des enseignants en lien avec certains spectacles. Elles sont obligatoires. Nous vous remercions d'en tenir compte à l'inscription.

L'atelier de pratique artistique peut être conçu en lien avec la sortie au spectacle ; cela nécessite d'être anticipé en inscrivant les mêmes classes à l'atelier et à la représentation, dans la même discipline. Il vous faut par ailleurs nous le signaler, afin que nous en tenions compte dans l'affectation de l'intervenant.

L'école du spectateur

Une sortie au spectacle se prépare. Aborder la thématique du spectacle en classe, découvrir l'équipe artistique, transmettre les « codes » de la représentation : différentes approches sont possibles pour éveiller la curiosité des élèves et leur permettre de profiter pleinement de la représentation. Au-delà des outils proposés par Musique et Danse en Loire-Atlantique (dossier pédagogique, rencontres préparatoires), de nombreuses ressources en ligne existent pour vous accompagner, telles celles proposées par l'équipe des conseillères pédagogiques de la DSDEN : <https://www.dsdn44.ac-nantes.fr/vie-pedagogique/education-artistique-et-culturelle/education-musicale-univers-sonores/concerts-educatifs/venir-avec-sa-classe-au-concert-1372085.kjsp?RH=1513592032073>



**musique
et danse**
en Loire
Atlantique

11 rue Jules Verne
44700 Orvault
tél 02 51 84 38 88 • fax 02 51 84 05 55
contact@md44.asso.fr
www.musiqueetdanse44.asso.fr

 @musiqueetdanseenloireatlantique

 @musiquedanse44

 @musiqueetdanse44

musique et danse à l'école vos contacts

- musique à l'école

Barberine Blaise | bblaise@md44.asso.fr

- danse à l'école

Nathalie Rinaldi | nrinaldi@md44.asso.fr

- Chargée d'administration et de production

Gaétane Russon | grusson@md44.asso.fr

L'agence
Musique et Danse
en Loire-Atlantique
est subventionnée par



avec le soutien de